

## LA DIVISION CAPITALISTE DU TRAVAIL de la coopération à l'automatisation

Michel FREYSSENET  
CNRS, Paris

Les recherches concernant l'évolution du travail confirmaient au début des années 70 l'une ou l'autre des deux principales thèses de la sociologie française du travail des années 60. Soit on pouvait constater un regroupement de tâches et de fonctions autrefois réparties entre de nombreuses personnes, c'est-à-dire une recomposition du travail (Touraine), soit une substitution d'un système de travail à un autre, de tâches à d'autres, n'ayant rien de comparables et ne pouvant être analysées qu'en tant que telles, rendant ainsi impossible toute évaluation en termes de plus ou moins grande division ou recomposition du travail (Naville). Mais ces thèses ont un point commun : elles utilisent de fait le concept de division du travail comme une catégorie descriptive. Leur méthode consiste à vérifier si à l'instant  $t+1$  les tâches ont été divisées entre plusieurs personnes par rapport à l'instant  $t$ . Or une tâche peut être divisée sans que pour autant chacune de ses parcelles exige moins de savoir-faire, si leur contenu a été enrichi. Inversement, des tâches peuvent être regroupées sans pour autant nécessiter une plus grande compétence si le contenu de chacune d'elles a été préalablement appauvri. Enfin, une tâche peut apparaître non modifiée, et en fait avoir été divisée si une partie de son contenu est effectuée par une machine. La considération des techniques productives comme variable exogène, déterminante sur l'organisation du travail mais ne relevant pas de l'analyse sociologique, a réduit le concept de division du travail à une simple répartition nouvelle des tâches. L'intégration du mode de conception des machines dans le champ d'analyse conduit à redonner au concept de division du travail sa portée sociologique. La division du travail apparaît alors comme *un processus social conflictuel transformant la répartition sociale de l'intelligence requise pour une production donnée, par la concentration sur un nombre restreint de travailleurs de la charge de concevoir des outils, des mécanismes, des automatismes, et des modes opératoires pouvant se substituer de plus en plus à l'activité intellectuelle des autres travailleurs.*

Freyssenet M., **La division capitaliste du travail de la coopération à l'automatisation**, version française originale de Freyssenet M., **A divisao capitalista do trabalho**, *Tempo social*, Revista de Sociologia da USP (Universidade de Sao Paulo), volume 1, n° 2, 1989, pp 74-87. Éditions numérique: freyssenet.com, 2010, 97 Ko, ISSN 7116-0941.

Si la diversité des qualités requises des salariés rendent incomparables les tâches qu'ils effectuent à des périodes différentes, la qualification exigée par ces tâches peut par contre être évaluée par le seul point commun qu'elles ont entre elles: le temps de réflexion sur la pratique nécessaire pour acquérir et entretenir les qualités singulières qu'elles demandent, que ce soit l'habileté, la force physique, l'imagination, la capacité de lire et d'écrire, de raisonner mathématiquement, etc. Toutes ces qualités exigent réflexion pour être acquises et mises en oeuvre. L'étude de l'évolution de la qualification a donc un sens et elle est possible <sup>1</sup>.

Une méthode d'analyse de la division du travail s'esquisse. Elle consiste à identifier les problèmes qui sont à résoudre pour transformer un produit, et ensuite à rechercher comment se fait la répartition sociale de la résolution de ces problèmes. Dans cette perspective, la prise en compte de la conception des machines et de ce qu'elles incorporent est nécessaire. L'unité d'analyse ne peut plus être la tâche, l'atelier, voire l'usine, ou l'entreprise, mais l'ensemble du procès de fabrication du produit considéré, pouvant englober des activités localisées en d'autres lieux, mais concentrant une partie de l'intelligence nécessaire.

### **Le processus de déqualification-surqualification**

En intitulant la première édition de mon travail "*Le processus de déqualification-surqualification*" <sup>2</sup>, j'ai voulu énoncer dès le titre la thèse centrale. Elle pose qu'il n'y a pas un mouvement généralisé de déqualification ou un mouvement d'accroissement général de la qualification, mais un mouvement contradictoire de *déqualification du travail des uns par "surqualification" du travail des autres*. Cette bipolarisation des qualifications requises résulte d'une forme particulière de division du travail consistant à modifier la répartition sociale de "l'intelligence" de la production. Une partie de cette "intelligence" est "incorporée" aux machines. L'autre partie est distribuée entre de nombreux travailleurs, grâce à l'activité d'un nombre restreint de personnes chargées de la tâche (impossible) de penser à l'avance la totalité du procès de travail, en découvrant et en maîtrisant l'ensemble des paramètres.

Cette forme de division du travail est-elle universelle, voire naturelle ? Poser la question fait encore problème pour beaucoup de sociologues. C'est pourtant une banalité pour les ethnologues que de considérer les formes d'outils, leurs usages, la division du travail comme l'expression des sociétés dans lesquelles on les observe. J'ai essayé de développer et d'illustrer la thèse selon laquelle la séparation même du capital et du travail impliquait une division intellectuelle du travail. Est-elle pour autant spécifique au rapport capital-travail ?

---

<sup>1</sup> La qualification réellement requise ne se confond donc ni avec la classification des travailleurs dans l'échelle de "qualification" de l'entreprise (échelle qui est le résultat de l'histoire des rapports direction-syndicats et qui peut évoluer en sens inverse de la qualification réellement requise) ni avec la qualification supposée nécessaire pour tenir le poste, tel que peut le définir le dictionnaire des postes de l'entreprise (qui souvent ne tient pas compte des compétences qu'exigent les situations réelles de travail), ni avec la qualification personnelle des travailleurs (généralement supérieure à celle qu'ils doivent mettre en oeuvre).

<sup>2</sup> *Le processus de déqualification-surqualification*, CSU, Paris, 1974, 247 p. Réédité sous le titre *La division capitaliste du travail*, Ed. Savelli, Paris, 1977, 224 p.

Le rapport capital-travail n'étant pas le seul rapport de production existant dans une société donnée, on peut observer qu'il existe d'autres formes de division du travail et de développement technique correspondant à ces autres rapports. Et si l'on veut bien admettre que les sociétés qui s'autoproclament socialistes ne le sont pas pour autant devenues, la thèse mérite d'être retenue comme outil d'analyse.

La division capitaliste du travail est l'expression et le moyen d'une lutte pour le pouvoir concret sur la production. En effet, la séparation du capital et du travail ne s'achève pas avec leur séparation juridique. Les producteurs directs restent les seuls capables d'assurer la fabrication, les seuls détenteurs de l'intelligence du travail, et imposent le plus souvent leurs conditions, contrairement à une vision misérabiliste de l'histoire ouvrière, toutes choses étant égales par ailleurs. La division du travail par "déqualification-surqualification" de la force de travail est dès lors le moyen pour le détenteur du capital de tenter de gagner la maîtrise concrète de ce qui se passe dans la production. Inversement, pour un salarié, c'est-à-dire pour quelqu'un qui ne vit qu'en vendant sa force de travail, l'importance de l'activité de réflexion, qu'il doit déployer pour assurer la tâche qui lui a été confiée, délimite, toutes choses égales par ailleurs, l'autonomie qu'il peut acquérir dans l'organisation du travail, le pouvoir qu'il peut exercer et le rapport de forces qu'il peut établir, la valeur marchande de sa force de travail, l'intérêt du travail, la maîtrise de son itinéraire professionnel et, partant, de son avenir personnel.

Une lutte incessante de désappropriation et de réappropriation se déroule. Sur une base technique donnée, les travailleurs reconquièrent une part de pouvoir, lorsqu'ils sont amenés à suppléer aux failles techniques, à substituer une logique de l'efficacité à la rationalité théorique de l'organisation du travail, à faire face aux aléas, à maîtriser les paramètres ignorés des concepteurs de machines et des préparateurs du travail. La forme sociale même de la conception et de la préparation crée cette possibilité de réappropriation partielle.

Il semble que le rapport de force qui se crée ainsi sur le terrain immédiat de la production, lorsqu'une base technique est relativement stabilisée, soit le point d'ancrage de luttes plus vastes, qui remettent en cause l'organisation du travail et aboutissent, par différentes voies, à la rigidification des conditions d'emploi, de rémunération et de travail. Les "crises" du procès de travail qui en résultent paraissent être liées, voire être à la source des crises périodiques d'accumulation. Elles impliquent, de toute façon, pour être surmontées du point de vue du capital, une élévation rapide de la productivité qui, pour ne pas remettre en cause le rapport du capital au travail, se fait par la centralisation accrue de l'intelligence de la production, notamment par un changement des techniques productives. Ce type de division du travail nécessite plusieurs conditions : notamment pouvoir centraliser le capital suffisant (restructuration, fusion, absorption, élimination) et faire admettre la nouvelle organisation du travail, conditions qui ne peuvent être réunies sans de nouveaux conflits.

J'ai repris la typologie et la périodisation de Karl Marx en trois stades (coopération, manufacture, machinisme) comme outils d'analyse de situations passées et présentes, et j'ai essayé de montrer que l'automatisation pouvait être traitée comme un quatrième stade. Mon effort a consisté à expliciter l'état de la maîtrise respective du procès de travail par les travailleurs et par ceux qui les emploient, à chacun de ces stades, et partant à caractériser le rapport capital-travail qui leur correspond.

La mise en coopération des travailleurs sous l'autorité du capital concentre du côté de ces derniers les décisions sur les biens à produire, sur la quantité, la qualité et les délais. Les travailleurs conservent la maîtrise du procès de travail dans son ensemble, et demeurent des travailleurs "complets", mais ne maîtrisent plus le procès de production de la valeur.

Avec la manufacture, le capital tente d'imposer sa norme de production en spécialisant les travailleurs dans une partie seulement du procès de travail, et en concentrant sur une catégorie nouvelle de salariés, d'une part la partie délicate du travail qui consiste à contrôler, retoucher, ajuster et monter les éléments formant le produit fini, et d'autre part l'organisation et la surveillance des phases successives de la production. À la juxtaposition et à la coopération de travailleurs "complets" se substituent des travailleurs de "métier" coordonnés et surveillés par un ancien travailleur "complet".

Le machinisme qui est la forme capitaliste de la mise en oeuvre du principe mécanique, n'est pas principalement le remplacement de la force humaine par une autre artificielle, comme se le demandait P. Mantoux dans sa *Révolution industrielle au XVIIIème siècle en Angleterre*, mais c'est le remplacement du déploiement quotidien de l'intelligence du geste productif par la matérialisation d'une partie de cette intelligence dans des machines mouvant mécaniquement des outils, grâce au travail d'un nombre restreint de concepteurs. Par cette forme sociale de développement des forces productives, il devient possible d'affecter uniquement et durablement la grande masse des travailleurs à la conduite des machines, et donc de faire pénétrer la norme de production capitaliste au sein de chaque partie du procès de travail et de chaque tâche. Dans une première phase, un petit nombre de travailleurs de métier sont encore nécessaires à la fabrication pour finir les pièces ébauchées sur machines par des "professionnels" et transportées par des manœuvres. Dans une deuxième phase, l'analyse du travail ouvrier permet d'identifier les paramètres indispensables à maîtriser dans la fabrication, pour concevoir et construire des machines qui rendent inutiles le travail de finition et dont la conduite est simplifiée. La mécanisation des manutentions permet par ailleurs de se dispenser des manoeuvres. Se multiplient alors les catégories correspondant à une polarisation des qualifications requises : Ouvriers Spécialisés (OS), réglers, ouvriers d'entretien mécanique et électrique, outilleurs, dessinateurs, techniciens et ingénieurs d'études et de méthode spécialisés, etc. Bien que souvent un mode opératoire soit imposé à l'OS, il doit encore découvrir et maîtriser certains paramètres qui ont échappé aux concepteurs et préparateurs du travail.

Si l'automatisation supprime de nombreuses tâches répétitives, dangereuses et épuisantes, et accroît considérablement la productivité, le mode capitaliste de sa conception aboutit à enlever à l'opérateur la maîtrise des paramètres perturbateurs grâce à la mise au point de modèles de conduite, de réglage et de régulation, et le réduit ainsi à une situation de surveillance médiatisée d'un processus, dont il n'a plus de perception directe, et sur lequel il ne peut intervenir qu'en réalisant des opérations précises de sauvegarde. À ce stade, où les OS deviennent inutiles, se reproduit un mouvement, déjà observé aux stades précédents et essentiel au processus de déqualification-surqualification, à savoir la déqualification de certaines tâches "surqualifiées" nées précédemment de la déqualification-surqualification du travail antérieur. Il en est ainsi, en particulier, du travail d'entretien, du travail de fabrication des machines-outils.

La disparition des catégories de travailleurs effectuant des tâches ne requérant pas ou peu de qualification, comme les manoeuvres ou les OS, ne veut pas dire la fin de la déqualification-surqualification. Enfin, ce type de division du travail s'impose dans des situations de travail qui ne relèvent pas du rapport capital-travail (administration d'Etat, petite production familiale, etc.), mais qui lui deviennent dépendantes avec son extension.

Il restait cependant à expliquer pourquoi le processus que je décris est aussi manifestement en contradiction avec toutes les données statistiques disponibles sur l'évolution des qualifications. Cela résulte des modalités sociales d'élaboration des "qualifications officielles", d'un phénomène de "glissement hiérarchique" et d'une fréquente erreur d'unité de référence. Les "qualifications officielles" sont le résultat d'un rapport de force dont les enjeux sont d'abord la segmentation de la main-d'oeuvre, les rémunérations, et la concrétisation de l'autorité, et n'expliquent que d'une manière "déplacée" la qualification réellement requise. Le "glissement hiérarchique" vers le haut, à contenu identique voire appauvri du travail, est un phénomène constant qui est le moyen pour les travailleurs de monnayer les changements dans l'organisation du travail, voire leur déqualification, et pour les employeurs de les faire admettre. Enfin la délimitation qui est souvent faite pour analyser statistiquement l'évolution de la répartition des travailleurs par "classification" (ateliers, entreprise, branche) cache le mouvement réel de la qualification, étant donné le report d'activités "déqualifiées" ou "surqualifiées" hors de l'unité choisie.

Les stades de la division du travail recouvrent des périodes historiques, mais ils ne se succèdent pas au même rythme et dans les mêmes conditions d'une partie d'établissement à un autre, d'une entreprise à une autre, d'un pays à un autre, compte tenu de la capacité respective des partenaires à s'imposer. Des stades peuvent être sautés. Dans certains secteurs, la division capitaliste du travail ne fait que commencer. Dans certaines conditions sociales, un stade peut durablement se perpétuer. Parce qu'il s'agit d'une lutte pour le pouvoir concret dans la production, le passage d'un stade à un autre ne s'effectue pas automatiquement et n'a rien d'inéluctable. Dans cette problématique, le rapport capital-travail n'est pas un rapport économique régi par les lois du même nom qui s'imposeraient aux acteurs. C'est un rapport social avec une histoire qui n'est pas écrite à l'avance, prenant des formes différentes suivant les résultats de la lutte pour le contrôle de la production dans la phase suivante, et se traduisant par des mouvements et des recompositions successives du capital d'un côté, de la main-d'oeuvre de l'autre. L'historicité et la capacité d'action sont au coeur de ce rapport.

Mais à travers la division du travail, ce rapport, qui n'est pas, faut-il le rappeler, le seul rapport social de production existant dans une société, se matérialise dans un type de techniques productives, dans des espaces, des aptitudes et des inaptitudes des individus etc., qui apparaissent, ainsi que l'avait déjà souligné Adam Smith, comme le cadre "naturel" et "universel" de tous les rapports sociaux. Ne serait-ce que par sa matérialité, il n'est pas modifiable à loisir et tend à imposer sa reproduction. Et il nous donne la possibilité de *penser sociologiquement les techniques productives*.

## La forme sociale actuelle d'automatisation

On observe depuis 1978 une accélération de la mise en place de moyens automatisés et une prolifération, à cette occasion, d'expériences de réorganisation du travail, qui ont provoqué ou réactivé le débat sur l'avenir du taylorisme. Un des moments forts de ce débat a été le colloque international sur le taylorisme qui s'est tenu au CNRS en mai 1983, ainsi que les discussions sur l'évolution des qualifications requises, dont le numéro du 4e trimestre 1984 de *Sociologie du Travail* se fait l'écho.

Ma communication <sup>3</sup> s'inscrivait dans la 3e section du colloque : "Le taylorisme, demain ?". Partant du constat de la mise en place, à l'occasion de l'introduction d'ensembles automatisés, de formes d'organisation du travail dont les principes apparaissent opposés à ceux de l'organisation taylorienne, je me suis attaché à montrer dans une première partie que la question "*le taylorisme serait-il en voie d'abandon ?*" avait peu de chance de recevoir aujourd'hui une réponse utile, tant l'usage fait du mot taylorisme est devenu étendu et divers. Plusieurs définitions le vident en effet de toute spécificité historique et de tout intérêt analytique, notamment celle qui le caractérise comme "la parcellisation des tâches" ou bien comme "la division entre les tâches de conception et de préparation du travail et les tâches d'exécution", ou bien encore comme "l'expropriation du savoir faire ouvrier". J'ai insisté sur les conséquences pratiques pour la recherche de ces confusions.

Le taylorisme n'a été et n'est qu'un moment, une partie et un aspect du mouvement général de la séparation sociale de la conception de l'exécution qui, elle, se développe, au moins depuis la séparation du capital et du travail, à travers une forme particulière de transformations technologiques. La spécificité du taylorisme est dans la double affirmation qu'il était devenu possible, grâce à sa méthode et ses techniques, de faire déterminer scientifiquement, et donc impartialement, par une catégorie particulière de salariés, quel était le meilleur travailleur, le meilleur outil, et la meilleure façon, pour faire toute chose, et que l'entreprise qui s'organise sur ses bases peut réconcilier et satisfaire les intérêts apparemment antagonistes de ses dirigeants et de ses employés. Aussi, dans une 2e partie du texte, j'ai reformulé et traité la question initiale en l'énonçant ainsi : "est-ce que le mode de division du travail séparant socialement la conception de l'exécution est toujours à l'oeuvre dans les nouvelles formes d'organisation du travail et dans les installations automatisées telles qu'elles sont conçues aujourd'hui ?".

Si l'automatisation, telle qu'elle est mise en oeuvre, exige la connaissance d'un langage nouveau, elle n'impose pas pour autant un langage complexe, au contraire. Si elle supprime certaines tâches déqualifiées et répétitives, elle ne laisse pas pour autant subsister en l'état les tâches et fonctions requérant antérieurement une qualification supérieure. Si elle est conciliable avec des organisations du travail différentes, ce n'est pas en raison d'une souplesse que n'aurait pas eu la mécanisation, ou bien en raison d'une neutralité ou d'une faible influence des techniques productives.

---

<sup>3</sup> "Division du travail, taylorisme et automatisation : confusions, différences et enjeux", Colloque international sur le taylorisme, Paris, 2, 3, 4, mai 1983, 18 p. multigr. Publié in "*Le Taylorisme*" sous la direction de M. de Montmolin et O. Pastré. Ed. La Découverte, Paris, 1984, pp. 321-333.

J'ai essayé de montrer que les techniques productives affectaient le contenu du travail par les fins et les modalités qui ont présidé à leur conception. Les variantes limitées observées de l'organisation du travail ne sont que des compromis entre les partenaires sociaux concernant l'enjeu de leur rapport, précisément redéfini par le nouveau stade de la "division matérialisée du travail".

Dans mon article paru dans *Sociologie du travail* (n° 4, 1984), intitulé "la requalification des opérateurs et la forme sociale actuelle d'automatisation", j'ai repris et développé ce dernier thème. Outre la mise au point d'une méthode d'analyse sociologique des automatismes, cohérente avec le problème posé (à savoir, l'évaluation relative de la compétence requise des agents d'ateliers pour assurer la production attendue), je me suis attaché à interpréter, le fait que d'une usine à l'autre, parfois d'un atelier à un autre d'une même usine, existent, avec des installations de même niveau d'automatisation, des organisations du travail relevant de principes différents et entraînant des évolutions parfois opposées des qualifications requises.

Devait-on considérer ce fait comme la preuve "quasi expérimentale", comme le pensent certains sur la base de comparaison internationale, que l'évolution du contenu du travail de fabrication, d'entretien et de contrôle est largement, voire totalement indépendant des moyens matériels de production, puisqu'en quelque sorte cette "variable" est "neutralisée", rendant ainsi illusoire et inutile toute tentative de dégager des processus généraux ? En d'autres termes, fallait-il en conclure que les techniques productives sont totalement ou largement neutres socialement, contrairement à ce que j'ai pu avancer, avec d'autres, en essayant de montrer comment elles sont la matérialisation des rapports sociaux dans le cadre desquels et pour lesquels elles ont été conçues ? Le type de division du travail à l'oeuvre ne serait-il que le fruit de combinaisons, nationales notamment, de "relations professionnelles", d'institutions, de systèmes de formation particuliers, comme M. Maurice, F. Sellier, J. J. Sylvestre l'écrivent dans leur ouvrage *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne* (PUF, 1982).

Outre que les cas que j'ai étudiés impliqueraient de ramener l'explication à un niveau local, lui faisant perdre beaucoup de sa force, la méthode, sous-jacente au raisonnement précédent, laisse croire que l'on peut, en toute rigueur, ignorer que les machines sont des produits sociaux comme les autres, et doivent être analysés comme tels, et que les rapports dans l'entreprise sont des rapports visant à faire admettre, partager, intérioriser ou à imposer une norme de production.

De plus une "variable" n'est "neutralisable" que si son mode d'action est de type mécanique. Or aucune "variable sociologique", si tant est que cette notion est quelque pertinence, n'agit ainsi. Si les machines matérialisent, par les choix techniques qui y sont inscrits, les conditions économiques et sociales et plus précisément les rapports sociaux qui entourent et président à leur conception, alors *elles agissent en redéfinissant et en redélimitant l'enjeu de ces rapports*: qui concerne en première et suffisante approximation le contrôle du travail. Un enjeu donne généralement lieu à des pratiques différentes des partenaires en présence, en fonction du contexte et de leur capacité respective, mais il en indique le sens et les limites. C'est dans cette perspective que j'ai mené mon enquête et analysé ses résultats.

Il apparaît tout d'abord que l'automatisation actuelle a une forme sociale particulière. Telle qu'elle est conçue et appliquée, elle ne laisse pas notamment la possibilité aux opérateurs de se libérer des asservissements, dans certaines situations où cela serait utile. Une solution à "boucle fermée", même lorsqu'on sait qu'elle est moins optimale qu'une solution à "boucle ouverte" laissant aux opérateurs la liberté de prendre en compte d'autres paramètres et de décider en conséquence, a été cependant préférée généralement à cette dernière. Les faits que les opérateurs peuvent encore observer et analyser ont été cependant, malgré les surcoûts d'investissement, décelés, enregistrés, transmis et traités automatiquement pour être analysés par un personnel spécialisé, au lieu de leur donner le temps, et les moyens, et le pouvoir d'en discuter et de prendre les décisions, etc. En d'autres termes, la forme sociale actuelle d'automatisation tend à exclure les agents de fabrication du fonctionnement du système, à "libérer" la production, en quantité et en qualité, de l'aléa social et de la limite physique qu'ils constituent. Elle s'inscrit dans le processus de division du travail accrue entre la conception et l'exécution. Dans le même temps, elle déplace l'enjeu de la production vers la minimisation des temps d'arrêts de l'installation, et par conséquent l'enjeu du contrôle du travail vers les tâches de dépannage qu'assurent habituellement les régleurs et les agents d'entretien. Pour la première fois, le savoir et le pouvoir, largement incontrôlés antérieurement de ces derniers, deviennent un obstacle.

À la lumière de ce déplacement, les organisations du travail observées et la requalification des opérateurs que l'on peut constater dans certaines d'entre elles prennent une signification autre que celle que l'on donne habituellement. En règle générale, elles consistent à attribuer aux opérateurs des tâches de réglage et d'entretien, mais préalablement spécialisées et simplifiées, et dont on prépare l'automatisation. Cette requalification, relative et temporaire, se révèle donc être le moyen de soumettre progressivement le travail d'entretien aux impératifs de la fabrication et d'amorcer sa division, sa spécialisation, et sa "matérialisation". Tout laisse à penser que se reproduit le processus observé lors de l'introduction des machines-outils spécialisées, alimentées par des OS, recrutés parmi les manoeuvres, durant l'entre-deux-guerres. Cette configuration socio-technique s'est substituée progressivement à celle des ouvriers professionnels sur machine-outil universelle la conduisant et l'entretenant, aidés de nombreux manoeuvres. Le passage de ces derniers à la conduite des machines-outils spécialisées a été pour eux une promotion et une requalification réelles, mais il a été aussi le moyen de faire disparaître les ouvriers professionnels de fabrication, qui constituaient initialement la moitié de la main-d'oeuvre. Et l'on sait ce qu'il est devenu de la requalification des manoeuvres devenus OS.

L'analyse précédente fait mieux comprendre comment certaines méthodes, sous l'apparence de la rigueur "expérimentale" ne font que produire les conclusions qu'elles présupposent par le découpage du social qu'elles opèrent en rejetant notamment hors de leur champ, les techniques productives en tant que produits sociaux et les rapports sociaux dans l'entreprise.